

LA LETTRE DE LA FORMATION SYNDICALE – N°2 NOVEMBRE 2019

En 2019, les travaux du collectif formation syndicale se sont centrés sur le « Plan de formation pluriannuel » fixé par la commission exécutive de l'UFSE-CGT, particulièrement sur les priorités fixées s'agissant de la formation des élu.es et mandaté.es.

Mais nous avons pris du retard et rencontré des difficultés, du fait de l'actualité liée à la loi dite de transformation de la Fonction publique qui a fortement perturbé la réalisation de nos modules, mais aussi par le manque de remontées des syndicats sur leurs besoins.

Si le module sur les CAP a été réalisé en début d'année 2019, celui-ci est déjà à mettre à jour. Pour les autres modules, CCP, CHSCT, CT et instances médicales, il a semblé raisonnable au collectif, à défaut d'obtenir le retrait de la loi, d'en reporter la réalisation pour 2020 en tenant compte de la publication de la loi et des décrets d'application.

La CE de l'UFSE-CGT du 31 octobre a approuvé le plan de travail et de formation 2020 avec l'objectif de donner tous les outils pour la formation des adhérents et militants, en complément des formations organisées par les syndicats et fédérations et par la confédération.

LE COLLECTIF « FORMATION SYNDICALE » :

Le collectif « Formation syndicale » de l'UFSE, poursuit son objectif de réaliser des modules à disposition des syndicats et d'organiser des formations à la demande des syndicats et/ou de formateurs.

Mais en 2019, à part un stage CAP organisé au syndicat de l'agriculture, aucun besoin n'est remonté des syndicats, alors même que nous avons annoncé dans le plan de formation que des stages étaient possibles (CAP, Outre-Mer, Juridique, IRP).



Pour 2020, nous proposons donc, afin d'offrir un parcours de formation aux syndiqué.es, aux élu.es et mandaté.es et aux militant.es qui réponde aux besoins ponctuels ou permanents liés aux enjeux revendicatifs et à la démarche syndicale :

- ⇒ de poursuivre la confection de modules ;
- ⇒ d'inscrire des stages dans un calendrier (cf. plan de formation page 3), et de solliciter les inscriptions en nous appuyant sur notre réseau de référent.es à la formation syndicale ;
- ⇒ de recenser les besoins (cf. questionnaire p.2).

L'élaboration de ces formations se fera en lien avec les Branches d'Activité Revendicatives (BAR) de l'UFSE et dans le cadre du travail commun entre nos 3 versants dans les collectifs.

RAPPEL DU PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL EN 4 AXES

OUTILLER POUR LE MANDAT :

Formation des élu.es et mandaté.es des CAP, des CCP, des Instances médicales, des CHSCT et des CT (CSA avec la loi FP) : il s'agira de modules évolutifs, intégrant la technique et le droit syndical et les enjeux revendicatifs ;

OUTILLER POUR ETRE ACTEUR ET POUR LA PRISE DE RESPONSABILITE

Deux formations permanentes et pluriannuelles seront proposées avec des modules évolutifs :

- la formation d'accueil des nouveaux syndiqués ;
- la formation des dirigeants : réalisée par la Confédération ou les Fédérations.

OUTILLER POUR RESTER ACTEUR

Des formations sur l'Outre-Mer, sur les questions juridiques sont en cours de mises à jour.

Un module sur la rémunération (salaire et bulletin de paie) est en cours de confection et nous procéderons à une refonte du module IRP.

Pour les formations sur les discriminations, sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et sur les violences sexistes et sexuelles, nous vous tiendrons informés des stages confédéraux.

FORMER DES FORMATEURS :

Suivre le parcours du Pôle confédéral : « construire une action de formation », « mises en situation », « intervenir », « animer », « organiser », « élaborer » et « perfectionnement des pratiques pédagogiques ». Demandez le plan de formation 2020 à : dduhamel@ufse.cgt.fr .

Questionnaire permettant à l'UFSE-CGT de développer son offre de stages et de faire un bilan de la formation syndicale : à renvoyer à dduhamel@ufse.cgt.fr pour le 15/12/2019

SYNDICATS OU FÉDÉRATIONS :

Si ce n'est pas déjà fait, nom et prénom, adresse mail et tél. de votre référent à la formation syndicale :

Quels sont vos besoins en termes de formation (au regard notamment du plan 2020 p.3) ?

.....
.....
.....

Quelles formations avez-vous réalisées en 2019 ?

.....
.....
.....

Avez-vous déjà élaboré un plan de formation pour 2020 ? OUI NON

Avez-vous des modules disponibles à transmettre à l'UFSE-CGT dans le cadre de la mutualisation ?

OUI NON Si oui, lequel ou lesquels :

.....

Joindre si possible vos plans de formation 2019 (bilan) et 2020 (perspectives)

I – Formations élu.es et mandaté.es :

STAGE CAP : 1^{er} trimestre 2020

Le module de formation CAP, organisé sur deux jours, sera mis à jour pour tenir compte de la loi Fonction publique et du décret d'application.

STAGE CCP : 1^{er} trimestre 2020

Le collectif finalise le module CCP et sollicitera les membres de la BAR « non titulaires » afin d'appréhender toutes les spécificités des contractuels et le loi FP.

STAGE INSTANCES MEDICALES : fin du 1^{er} semestre 2020

Le collectif propose d'élaborer un module évolutif dès 2020, compte-tenu des demandes et de le mettre à jour quand les ordonnances prévues par la loi FP seront publiées (a priori dans les 15 mois qui suivent la promulgation de la loi, donc vers la fin 2020). Il sera accompagné d'un guide sur les congés maladie et les instances médicales qui lui aussi devra tenir compte d'une ordonnance de la loi FP (celle-ci dans les 12 mois). Là aussi, nous sommes preneurs de vos modules et/ou expérience en ce domaine.

STAGE SANTE AU TRAVAIL : 1^{er} trimestre 2020 - CHSCT : 2^{ème} trimestre 2020

Une formation CHSCT en 5 jours (en attendant la confection des nouveaux modules) peut être réalisée au 1^{er} trimestre 2020.

Le module CHSCT est scindé en 2 parties : CHSCT et Santé au travail. Des membres du collectif, en lien avec les camarades de la BAR « Santé au travail » et de la FD des Finances, proposent une formation début 2020. La suite de cette formation qui s'adresse aux élus et mandatés CHSCT (CSA avec la loi FP) est en cours d'élaboration et sera disponible au cours du 1^{er} semestre 2020.

II – Formations pour la prise de responsabilité :

STAGE D'ACCUEIL « S'IMPLIQUER DANS LA CGT » :



Cette formation a été ciblée dans le cadre des priorités. Elle sera réalisée pour le 1^{er} trimestre 2020 et il s'agira d'une formation de formateurs/animateurs afin de permettre à chaque syndicat de la mettre en œuvre.

III – Formations pour outiller les adhérent.es et militant.es :

STAGE JURIDIQUE : en mai 2020

STAGE OUTRE-MER : en juin 2020

STAGE REMUNERATION : au 2^{ème} trimestre 2020



Les syndicats peuvent dès maintenant exprimer leurs souhaits de suivre ces formations offertes dans le Plan pour 2020

LE PLAN DE FORMATION CONFEDERAL



La mise en œuvre du nouveau parcours de formation générale de la Confédération avance.

Les modules « *Découvrir la CGT* » pour les non syndiqué.es (2h en présentiel ou vidéo en ligne) et « *S'impliquer dans la CGT* » ex formation d'accueil des nouveaux syndiqués (1 journée) sont disponibles. Ce dernier constituant l'entrée du parcours de formation, il doit être réalisé et constitué le vivier des stagiaires qui poursuivront leur formation par le module « *Participer à la vie de la CGT* ».

Les trois modules de la formation « *Participer à la vie de la CGT* », qui remplacent la formation de Niveau 1, sur 8 jours au total, seront mis à disposition au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Au Centre Benoit Frachon à Gif-sur-Yvette (91)		Dates des stages
Mise en situation formateur - session 4	PRUDIS	18 au 22 novembre
Responsable formation syndicale		18 au 22 novembre
Le Langage au travail		25 au 27 novembre
1 ^{er} dirigeants (secrétaires UD, FD, CR)		2 au 4 décembre
Le travail au cœur de notre démarche		2 au 6 décembre
Mise en situation formateurs – session 5	PRUDIS	16 au 20 décembre
À l'Institut des sciences sociale du travail à Bourg-la-Reine (92)		
Élaborer une action de formation		4 au 7 novembre
Santé et contrat de travail	PRUDIS	4 au 8 novembre
Évolution des Politiques publiques		12 au 15 novembre
Perfectionnement des pratiques pédagogiques		25 au 27 novembre
Droit social européen	PRUDIS	16 au 20 décembre

Si vous êtes intéressé.es, pour les stages du mois de décembre, prendre contact rapidement pour recevoir la fiche d'inscription auprès de Dominique Duhamel : dduhamel@ufse.cgt.fr ou au 06 18 37 91 63

D'autres sessions de formation sont organisées et proposées par les Fédérations de l'UFSE-CGT, par l'UGICT-CGT et par DLAJ que nous vous invitons à consulter sur leur site.